

Monsieur le président Départemental

Madame & Messieurs les présidents de club

Objet : Coupe Formation départementale GAM

Dossier suivi par Franck Guillerm, DTG (quillerm.franck@hotmail.fr / 06 60 33 10 09)

Madame, Monsieur,

La Coupe Formation départementale GAM se déroulera le dimanche 02 Novembre 2025, au complexe sportif du Pressoiras, rue des Nations Unies, 53200 Château-Gontier.

Pourriez-vous nous transmettre par retour de mail, les noms et prénoms des gymnastes que vous souhaitez engager sur cette compétition s'il vous plaît ? Et ce, avant le 17 Octobre. Ceci afin d'établir un organigramme prévisionnel rapidement. La compétition, échauffement inclus, devrait durer de 09h00 à 12h45.

Vous serez priés ensuite de finaliser vos engagements via Engagym avant le 24 Octobre prochain.

Si toutefois vous pensez qu'il y aura un petit retard pour certains au niveau de la licence je vous prie de nous prévenir par mail (DTG et président du CD53).

Rappel : la participation de tout gymnaste est subordonnée au minimum à l'envoi de la demande de licence.

Pour participer à l'événement :

GAM: années 2020 à 2016
Être licencié pour la saison 2025/2026

L'organigramme définitif vous sera envoyé une fois tous les engagements effectués.

Règlement:

- Les GAM évolueront sur le programme "Coupe Formation 2020/2024" disponible sur le site du comité régional.
- Les droits d'engagements s'élèvent à 6,00 € par gymnaste.
- Toute absence de juge sera sanctionnée d'une amende conformément à la réglementation technique.
- Vos éventuels forfaits seront à déclarer via le logiciel Engagym, les droits d'engagements restant acquis. Tout forfait déclaré hors délai (règles fédérales) sera sanctionné d'une amende par gymnaste, conformément à la réglementation technique.
- Une vérification des licences sera faite par le Comité (E-Licence).

Merci pour votre attention, Bon début de saison compétitive,

Sportivement,